

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prone. Offices de l'église. — II Titulaires d'églises paroissiales. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Correspondance romaine. — V Lettre de Mgr Ginisty, évêque de Verdun. — VI Mgr Aubry. — VII Bibliographie. — VIII Mgr l'évêque d'Arras, chevalier de la Légion d'Honneur. — IX La Vénérable Marie de Sainte-Euphrasie-Pelletier.

AU PRONE

Le dimanche 10 décembre

On annonce :

La neuvaine de Noël, samedi le 16 (1);

Les antiennes " O " de l'Avent, dimanche le 17.

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour les séminaristes.

Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, dimanche, 11e anniversaire de l'élection de Mgr l'évêque.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 10 décembre

Office du 11e dim. de l'Avent, **semi-double** (privilegié contre les offices de 2e cl.); mém. de l'Oct. de l'Immac.-Conception et de saint Melchiade; préf. de la Trinité.— Vêpres du dim., **semi-double**; mém. de saint Damase et de l'Oct. de l'Immaculée-Conception.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 17 décembre

Comme la vigile de Noël est privilégiée contre tout office même de 1e cl. (Rubr. génér. du brev., titre X, n. 1), on ne peut chanter en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI, décret génér. du 2 déc. 1896, VI, n. 3754). C'est pourquoi l'on anticipe au 17 décembre, la solennité des titulaires dont l'office tombe dans la semaine et ne peut avoir lieu le 24 décembre.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 1o 300 jours d'indulgence à chaque exercice; 2o une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où) aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine, ou des huit jours qui la suivent.

Diocèse de Montréal. — Du 12 décembre, saint Constant; du 13, sainte Lucie; du 16, saint Eusèbe.

Diocèse d'Ottawa. — Du 21 décembre, saint Thomas (Lefebvre).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 21 décembre, saint Thomas (Caxton).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 11 décembre, saint Damase.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 13 décembre, sainte Lucie (Disraëli).

Diocèse de Valleyfield. — Du 17 décembre, saint Lazare.

Diocèse de Nicolet. — Du 16 décembre, saint Eusèbe (Stanford); du 21, saint Thomas (Pierreville).

Diocèse de Joliette. — Du 21 décembre, saint Thomas. J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

| | | |
|-----------|--------------|--------------------------------------|
| Lundi, | 11 décembre. | — Collège-Saint-Louis, à Terrebonne. |
| Mercredi, | 13 | — Cartierville. |
| Vendredi, | 15 | — Lachine. |
| Dimanche, | 17 | — Saint-Vincent-de-Paul, à Montréal. |

CORRESPONDANCE ROMAINE

Novembre 1916.

LA guerre dure toujours. C'est un fait. Et on ne sait guère quand tout cela finira. Les empires centraux cherchent à diviser les alliés pour obtenir une paix séparée. Leurs efforts n'ont point réussi et il semble bien qu'ils aient peu de chance d'aboutir. Mais il faut faire une remarque, dont se gardent bien de parler les journaux. C'est qu'il y a ce que j'appellerai des complicités latentes du fait de la guerre. Je veux parler des gens qui désirent que la guerre se prolonge le plus longtemps possible. Cela semble étrange à première vue qu'il y en ait, et cependant c'est ainsi.

Prenez d'abord les neutres. Il est certain que les Etats-Unis trouvent dans le commerce de la guerre des bénéfices aussi fabuleux qu'inespérés. Aussi les commerçants américains, avant tout *business men*, ne désirent-ils rien autre

chose que
poches un
rasser. L'
eule pour
gent qu'à
feront une
teront en E
libre moné

Le Japon
Si on pub
quelle quar
cartouches,
sur cette l
peut par el
pas immens
sur tous les
aussi, tout

Si nous p
les compag
pour cent d
dernier exe
fre d'ailleu
zeppelins so
en pleine ac
a peine à p
sur la Som
couvrent de
pour le mi

L'Italie n
la libération
ne souffre
toire est po
essor encore

chose que la continuation d'une situation qui met dans leurs poches une quantité d'or qui commence même à les embarrasser. L'or ne nourrit pas par lui-même. Il faut qu'il circule pour produire. En ce moment, les Américains ne songent qu'à le recueillir. Après ils verront. Ou bien ils se feront une armée et une marine formidables, ou bien ils achèteront en Europe une foule de choses qu'ils désirent et l'équilibre monétaire sera ainsi par voie d'échange rétabli.

Le Japon est dans les mêmes conditions que les Etats-Unis. Si on publiait les statistiques du *Transibérien*, on verrait quelle quantité énorme de munitions, de canons, de fusils, de cartouches, d'obus et de mitrailleuses passent journellement sur cette ligne pour alimenter l'armée russe. La Russie ne peut par elle-même suffire à cet approvisionnement, je ne dis pas immense, mais insensé, grâce au gaspillage qu'on en fait sur tous les fronts. Les commerçants japonais ont donc, eux aussi, tout intérêt à ce que la guerre se prolonge.

Si nous prenons les pays belligérants alliés, nous voyons que les compagnies de navigation anglaises, qui donnaient douze pour cent de dividende à leurs actionnaires, ont distribué au dernier exercice vingt-huit pour cent. L'Angleterre ne souffre d'ailleurs pas ou presque pas de la guerre, et les raids de zeppelins sont le dernier de ses soucis. Toutes ses usines sont en pleine activité, ses moteurs ronflent à pleine charge et elle a peine à produire tout ce qu'on lui demande. Ses armées sur la Somme obtiennent d'importants succès, ses soldats se couvrent de gloire, et elle a bien le droit de croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

L'Italie n'est pas arrivée encore au but qu'elle se propose : la libération complète des provinces dites *irredente*. Mais elle ne souffre pas extraordinairement de la guerre. Son territoire est pourvu de ressources qui permettent de donner un essor encore considérable à l'activité nationale. De plus, elle

est ménagère de la vie de ses soldats, comme aussi des dépenses de la guerre, et il n'y a pas à craindre, comme malheureusement en France, les scandales de marchés dans lesquels tout le monde prend quelque chose.

Reste la France. C'est elle qui souffre le plus de la guerre. D'abord parce que ses provinces les plus productives sont encore sous le joug de l'envahisseur, puis aussi parce que le gaspillage atteint chez elle des limites qu'on n'aurait pu rêver. Sans m'étendre sur des détails qui seraient fastidieux, il me suffira de dire que la Chambre a dû faire une loi sur les bénéfices de guerre, c'est-à-dire une loi pour reprendre, dans la poche de ceux qu'elle emploie, une partie assez minime de l'argent qu'elle leur donne. Or cette loi est la condamnation la plus formelle de l'impéritie ou de la négligence de ceux qui ont permis ces bénéfices. Tous les marchés ont été faits par l'Etat sur des bases qu'il avait, soit fixées lui-même, soit librement consenties. Si les commerçants font des bénéfices dits fabuleux, c'est que l'Etat leur a permis de les faire, et le moins qu'on puisse dire de lui c'est qu'il est un incapable. En tout cas, on ne se serait pas attendu à ce qu'il en fournit lui-même la preuve authentique par cette loi sur les bénéfices de guerre. Cela, aucun journal ne l'a fait remarquer, car la censure aurait immédiatement *saboté* ses articles. En conséquence, les commerçants français, qui travaillent pour le compte de l'Etat ne désirent qu'une chose : la continuation des hostilités qui leur permettra, même avec le correctif de la loi sur les bénéfices de guerre, de réaliser des gains inespérés.

Je ne veux pas entrer dans d'autres détails. Ces lignes suffisent pour montrer que, soit chez les neutres, soit chez les belligérants, il y a des complicités latentes du fait de la guerre. C'est l'une des raisons qui fait qu'elle continue. Encore une fois, c'est étrange et c'est triste, mais c'est ainsi.

On pou
nous nous
titudes de
d'un faste
rures, de l'
et de la c
fonde? Bie
blé, jamais
seulement
Il semble
veuille jou
dans l'inc
n'ont jama
tisiaire ses
pas me cha
est absolum
tage encore.
nagères se
mais rêvée.
mot de cett
était sur le
Du coup elle
cinq centime
déclara: " J
habitué, il v
Bref, pou
guerre pour
de Juvénal:
Je crois qu'i

On pourrait croire que, dans l'état de dépression morale où nous nous trouvons, avec les angoisses du présent, les incertitudes de l'avenir, les deuils qui habillent toute la France d'un faste vêtement de crêpe, le commerce des robes et fourrures, de l'alimentation sous toutes ses formes, de la pâtisserie et de la confiserie est en pleine décadence ? Erreur profonde ? Bien que les prix des comestibles aient plus que doublé, jamais les magasins n'ont été si remplis. Je ne parle pas seulement des villes, le mal s'est étendu aussi aux campagnes. Il semble que ce soit la fin de tout et que tout le monde veuille jouir avant de faire ce qu'on appelle le grand saut dans l'inconnu ! Même dans les campagnes, les pâtisseries n'ont jamais autant débité et le pâtissier n'arrive pas à satisfaire ses pratiques. C'est un phénomène que je ne veux pas me charger d'expliquer, aujourd'hui du moins, mais qui est absolument réel. Et dans les villes, il s'intensifie davantage encore. Les allocations y sont pour beaucoup et les ménagères se trouvent dans une position qu'elles n'avaient jamais rêvée. Aussi on comprend dans une certaine mesure le mot de cette mère d'e huit enfants, dont le mari, un ivrogne, était sur le front. On lui offrait de faire revenir son mari. Du coup elle perdait l'allocation, c'est-à-dire cinq francs vingt-cinq centimes par jour. Après avoir réfléchi un instant, elle déclara : " Mon mari est bien où il est, il y est certainement habitué, il vaut mieux l'y laisser ! "

Bref, pour expliquer ces complicités latentes du fait de la guerre pour qu'elle se prolonge, il faut revenir au vieux mot de Juvénal : *Auri sacra fames* — *O faim détestable de l'or !* Je crois qu'il suffit à tout expliquer.

DON ALESSANDRO.

LETTRE DE Mgr GINISTY
EVEQUE DE VERDUN

Evêché de Verdun,

Bar-le-Duc (Meuse),

le 4 novembre 1916.

A Sa Grandeur,

Monseigneur Paul Bruchési,
archevêque de Montréal.

Cher et vénéré seigneur,

L'évêque de Verdun, qui a eu l'honneur et l'avantage de rencontrer Votre Grandeur aux pieds de Notre-Dame-de-Lourdes, et d'être son commensal pendant trois jours chez les bons Pères de la Grotte, prend respectueusement la liberté de venir frapper à la porte de son grand coeur et de son archidiocèse. C'est peut-être après bien d'autres, car l'effroyable guerre que nous subissons multiplie les souffrances et aussi les appels de détresse. Dans tous les cas, si je tends la main, que ce ne soit au détriment d'aucun autre solliciteur. J'ai pensé que la *Nouvelle-France* n'était pas indifférente aux épreuves de la mère-patrie et que le Canada savait verser pour elle aussi bien de l'or que du sang généreux.

Mon diocèse de Verdun est à l'honneur, parce qu'il est à la peine. La moitié est encore sous le joug de l'ennemi, avec une cinquantaine de nos prêtres. Il est traversé par une longue ligne de feu et les batailles les plus sanglantes y ont été livrées. Plus de cent églises ont été détruites et soixante mille émigrés ont dû fuir devant l'invasion ou sous le canon.

Nos populations et leurs pasteurs ont été admirables de courage et de résignation. Tous les sacrifices ont été généreusement acceptés pour le salut de la France, et si ma ville épiscopale compte déjà parmi les cités martyres, à cause des ruines

que la rage
pas été, ell
de Verdun
le tombeau
Allemands

Faire vi
qui manqu
visoires da
treront, vo
qu'il parta

Si, dans
sible à Vo
d'or — ven
serai très r
prieront p
digne arch
oeuvres.

En m'ex
leurs hom
dévoués en

Je me fai
les yeux de
heur à Mgr
rité m'adre

que la rage impuissante des ennemis y a accumulées, elle n'a pas été, elle ne sera pas souillée par leur présence. La bataille de Verdun s'achève dans une grande victoire et Verdun sera le tombeau de l'orgueil, de l'ambition et de la force brutale des Allemands, comme il l'est déjà de leurs légions.

Faire vivre nos prêtres, fournir des vêtements aux réfugiés qui manquent de tout et contribuer à bâtir des chapelles provisoires dans les villages dévastés dès que les habitants y rentreront, voilà le triple souci de l'évêque de Verdun, sollicitude qu'il partage avec plusieurs de ses vénérés collègues.

Si, dans le courant des munificences canadiennes, il est possible à Votre Grandeur de diriger quelque filet d'eau — ou d'or — vers mon diocèse si éprouvé mais si glorieux, je lui en serai très reconnaissant, et mes diocésains, prêtres et fidèles, prieront pour leurs bienfaiteurs, et en particulier pour le digne archevêque de Montréal, pour son Eglise et pour ses oeuvres.

En m'excusant, je prie Votre Grandeur d'agréer mes meilleurs hommages, avec mes sentiments respectueux et bien dévoués en Notre-Seigneur.

(signé) CHARLES GINISTY,

évêque de Verdun.

* * *

Je me fais un devoir de mettre cette lettre si touchante sous les yeux de mes compatriotes, et je transmettrai avec bonheur à Mgr l'évêque de Verdun les offrandes que leur charité m'adressera pour lui.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

MGR AUBRY

MGR AUBRY, ancien curé de Sainte-Martine et vicaire-général du diocèse de Valleyfield, est décédé, à l'Hôtel-Dieu de la ville du même nom, le lundi 30 octobre dernier, après quelques mois de maladie, dans la soixante-cinquième année de son âge et la quarante-troisième de son sacerdoce.

C'était un saint prêtre, qui n'a jamais fait beaucoup de bruit, que les honneurs sont venus chercher sans qu'il les ait jamais recherchés lui-même, et qui laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir de l'homme parfaitement intègre et du curé vraiment modèle.

Le jour même de sa mort, son évêque, Mgr Emard, en communiquant, dans une circulaire, la triste nouvelle à son clergé, faisait brièvement mais substantiellement son éloge dans les termes que voici : " Mgr Aubry a été durant toute sa vie sacerdotale, et dans tous les postes qu'il a occupés, un prêtre modèle... Il nous laisse à tous le souvenir et l'exemple de sa piété profonde, de son zèle infatigable, de sa soumission admirable et de la parfaite régularité de sa vie. " Il est difficile d'être plus complet en aussi peu de mots. D'ailleurs, sur la tombe même du regretté disparu, au jour des funérailles, en prononçant son oraison funèbre, Mgr de Valleyfield devait heureusement développer ce thème substantiel de louanges méritées à la mémoire de son estimé collaborateur et ami.

Jean-Baptiste-Napoléon Aubry était né à Saint-Hermas, au comté des Deux-Montagnes, le 4 janvier 1851. La famille dont il portait le nom, a donné, au cours du dernier siècle, plus d'un prêtre à l'Eglise de Dieu — une dizaine au moins, dont les trois frères Clément, Joseph et Luc d'heureuse et célèbre mémoire et aussi l'ancien curé de Saint-Jean (Fortunat) — et d'innombrables enfants à la patrie. On sait que la mère de

Mgr Bru...
vicaire-gén...
Il était égr...
Décary et...
tageusemen...
virois. Le...
avait épous...
mas. Il vi...
Jusqu'à la...
enfants viv...
fidèle à la...
ment canad...

Mgr Aub...
Sainte-Thér...
et la réguli...
qu'il était s...
le vénéré M...
serait toujo...
par feu Mgr...
Ce fut l'unc...
tion, comme...
campagnes...
cette nomb...
l'Eglise et d...

Prêtre, l'a...
1878), puis...
quelques mo...
il fut six an...
tère, toujour...
l'abbé Aubry...
répandu au...
serviable et...
clergé montr...

Mgr Bruchési était une Aubry, et que, de ce fait, le défunt vicaire-général de Valleyfield était le cousin de Monseigneur. Il était également apparenté aux Cousineau, aux Groulx, aux Décary et aux Déguire, autant de noms qui sont connus avantageusement dans le monde du clergé de Montréal et des environs. Le père de Napoléon s'appelait Jean-Baptiste et il avait épousé Elmire Déguire. Il était voiturier à Saint-Hermas. Il vit encore à Ottawa, et porte allègrement ses 88 ans. Jusqu'à la mort du grand-vicaire son fils, il comptait treize enfants vivants: six fils et sept filles. C'est assez dire que, fidèle à la tradition, la famille de Mgr Aubry est admirablement canadienne.

Mgr Aubry avait fait ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse. Il s'y distingua surtout par son application et la régularité de sa vie. Dans l'écolier pieux et studieux qu'il était se dessinait déjà, comme l'a écrit de tant d'autres le vénéré M. Nantel, l'homme de religion et de devoir qu'il serait toujours. Il fut ordonné prêtre, le 8 septembre 1874, par feu Mgr Fabre, dans sa paroisse natale de Saint-Hermas. Ce fut l'une de ces fêtes religieuses, pleines de joie et d'émotion, comme les aiment tant nos chrétiennes populations des campagnes. On était heureux et fier tout ensemble, dans cette nombreuse famille Aubry, de donner encore un fils à l'Eglise et de continuer la tradition.

Prêtre, l'abbé Aubry fut d'abord vicaire à Lachine (1874-1878), puis à Saint-Michel de Napierville, où il ne passa que quelques mois (1878), et enfin au Sacré-Coeur de Montréal, où il fut six ans (1878-1884). Dans l'exercice du saint ministère, toujours si absorbant dans un vicariat de ville surtout, l'abbé Aubry se montra zélé et dévoué. Un brin timide et peu répandu au dehors, il était toujours à son poste, accueillant, serviable et bon. Mgr Dubuc, ce vénérable vétéran de notre clergé montréalais, qui garde si soigneusement le souvenir des

prêtres qui ont passé au Sacré-Coeur sous son administration comme curé, aime à rendre à M. Napoléon Aubry l'un des meilleurs témoignages. Il était là du temps de MM. Adam, Auclair (Zéphirin) et Charbonneau, aujourd'hui tous décédés.

En 1884 — il avait alors dix ans de prêtrise — M. Aubry était nommé à la cure de Saint-Calixte, aux pieds des Laurentides, dans le comté de Montcalm. Il y passa cinq ans (1884-1889), et y construisit une église en 1885. Enfin, de 1889 à 1911, c'est-à-dire pendant vingt-deux ans, il fut curé de Sainte-Martine, et se trouva par le fait même, en 1892, lors de la création du diocèse de Valleyfield, à passer au nouveau diocèse. Il a fondé, à Sainte-Martine, un beau couvent (1896) et restauré l'église (1905).

Curé, M. Aubry, comme l'a écrit si justement son évêque, fut pieux, zélé, soumis et d'une régularité parfaite. Ses paroissiens mettaient volontiers en lui toute leur confiance. Il n'était guère bruyant, ni démonstratif; mais il était serviable et homme de bon conseil. C'était, me semble-t-il, le type du bon curé de campagne, toujours prêt à partager les ennuis et les deuils de ses paroissiens, à les relever, à les encourager, et cela avec une parfaite discrétion et sans qu'il y parut beaucoup. On était sûr de toujours le trouver au presbytère, car il ne sortait jamais. On peut même dire qu'il ne sortait pas assez, si toutefois il est permis de reprocher à un curé de garder trop la résidence. Mais, par tempérament, il était ainsi fait. Très assidu à ses exercices pieux et à son ministère, il vaquait le reste du temps à l'étude et à la lecture. Aussi possédait-il des connaissances assez étendues, dont d'ailleurs, pas plus que du reste, il ne faisait jamais étalage. Il prêchait bien, sans être pourtant un orateur entraînant. Il savait instruire son peuple et catéchiser ses enfants. Administrateur prudent, il conduisit à bon terme, toujours sans faire de bruit, toutes

ses entre-
Saint-Cali

Lorsqu'
méritant p
en faire s
doute, de t
pense bien
gneur !
Sainte-Ma
son évêque
cer, à soix
dement ne
devant Di
sant sa val
prêtre dev
pas parfai
velle posit
côtés d'un
ponsabilité
me semble,
gneur, le c
ment à son
ter peut-êtr

Il est me
tueuse car
obéissance
l'avons déj
que nous n
Ses funé
field, le ven
que, qui a
présence de
avait tenu à

ses entreprises de construction, à Sainte-Martine comme à Saint-Calixte.

Lorsqu'en septembre 1911, Mgr Emard alla chercher ce curé méritant pour l'associer plus immédiatement à ses travaux et en faire son vicaire-général, le moins surpris ne fut pas sans doute, de tous ceux qui le furent, le nouveau grand-vicaire. Je pense bien qu'il n'avait jamais rêvé de s'appeler Monseigneur ! Il est sûr qu'il lui en coûta beaucoup de quitter Sainte-Martine et de se séparer de ses bons paroissiens. Mais son évêque l'appelait auprès de lui. Il n'allait pas commencer, à soixante ans, à discuter un commandement, ce commandement ne fût-il qu'un simple désir exprimé, de son supérieur devant Dieu. Très attaché du reste à Mgr Emard, connaissant sa valeur et ses mérites, il s'inclina en bon fils et en bon prêtre devant sa volonté. Peut-être cependant n'arriva-t-il pas parfaitement, malgré son bon désir, à se faire à sa nouvelle position. Peu au fait de la haute administration, aux côtés d'un évêque dont le zèle et l'activité laissent peu de responsabilités pratiques à ceux qui l'assistent, embarrassé, il me semble, et un peu empêtré dans ses fonctions de Monseigneur, le cher et vénéré Mgr Aubry s'adapta plutôt malaisément à son haut poste d'honneur. Mais il y fit, sans s'en douter peut-être, l'édification de tous.

Il est mort en prédestiné, ayant rempli une belle et fructueuse carrière. Son humilité, sa piété, son zèle, sa parfaite obéissance et la régularité de sa vie restent, ainsi que nous l'avons déjà dit après Mgr Emard, un exemple et une leçon que nous ne saurions trop apprécier.

Ses funérailles ont eu lieu dans la cathédrale de Valleyfield, le vendredi 3 novembre, sous la présidence de Mgr l'évêque, qui a officié lui-même et prononcé l'oraison funèbre, en présence de Mgr l'archevêque Bruchési, cousin du défunt, qui avait tenu à se rendre à Valleyfield pour l'occasion, et au mi-

lieu d'un concours imposant du clergé et du peuple.

Ainsi se fermait, trop tôt, le livre d'une vie qui fut utile à l'Eglise et très belle devant Dieu. Nous nous inclinons avec respect devant la tombe du saint prêtre qu'a été le regretté Mgr Aubry. Que la lumière de Dieu l'inonde et le glorifie pour les siècles des siècles ! *Requiescat in pace!* — E.-J. A.

BIBLIOGRAPHIE

ETUDE des INDULTS ACCORDES tant au CANADA qu'à l'EGLISE UNIVERSELLE pour transférer la SOLENNITE de certaines fêtes. Texte et commentaire par l'abbé Joseph Saint-Denis. 1 vol. in-12 de 72 pages. Prix: 25 sous. En vente avec l'ORDO.

L'auteur constatait avec peine l'oubli dans lequel sont demeurés les divers textes de ces faveurs accordées par l'Eglise, vu qu'il faut parcourir plusieurs ouvrages publiés depuis un demi-siècle pour en faire une étude d'ensemble. C'est une heureuse idée qu'il y a eu de les réunir dans une plaquette qu'on peut consulter facilement. Il faut lui savoir gré de faciliter cette étude et de promouvoir ainsi le progrès de la science liturgique dont il est un vulgarisateur si convaincu.

Mais c'était peu de réunir des textes dispersés et difficiles à trouver. Il est important qu'on en saisisse bien la portée, qu'on connaisse exactement ce qu'ils concèdent et ce qu'ils ne concèdent pas. Il faut ne pas confondre des textes qui apparaissent d'abord semblables. Il importe de distinguer les époques, les circonstances, les lieux qui en sont affectés. En un mot il fallait en rédiger un commentaire et l'auteur n'a pas failli à la tâche.

Ces indults sont au nombre de douze et ils accordent vingt solennités. Les unes sont obligatoires et elles doivent être fai-

tes le dima
un diman
Le texte
des pages d
en texte p
qui ne fait

Pour év
aride, l'aut
projettent
temps les r
indiqué, po
commentair
par l'indult
ou chapelle
MODE de
importante
pour résou
sions, la me
mémoires à
on rattache
la même pa
précis. Tou
chacun peut

Ce travail
gie à l'usag
restera, croy
facile d'y re
quelque dét

Ce travail
d'ORDO, qu
naître parfai
prêtres—et i
pas de suivr

tes le dimanche, les autres sont libres, seulement permises en un dimanche spécifié.

Le texte est reproduit, en quelques lignes seulement, au haut des pages dont la plus grande partie renferme le commentaire en texte plus petit. Le texte est latin, mais le commentaire qui ne fait que citer des extraits du texte est en français.

Pour éviter l'ennui que pourrait produire une étude si aride, l'auteur a eu recours à des divisions et subdivisions qui projettent de la clarté dans l'ouvrage et facilitent en même temps les recherches et les renvois. C'est ainsi qu'après avoir indiqué, pour chaque indulgent, les diocèses qui en bénéficient, le commentaire explique successivement les FETES accordées par l'indulgent, les JOURS où l'on fait cette solennité, les LIEUX ou chapelles où l'on doit ou peut solenniser ces fêtes, enfin le MODE de cette célébration. Comme ce dernier est la partie importante de l'indulgent et doit renfermer des détails précis pour résoudre tous les doutes, il considère, dans des subdivisions, la messe chantée, la messe basse, les vêpres, ainsi que les mémoires à faire aux unes et aux autres. Grâce aux citations, on rattache facilement le commentaire au texte qui se lit sur la même page. Le commentaire est à la fois complet, clair et précis. Toutes les références sont données au bas des pages et chacun peut facilement vérifier les assertions.

Ce travail comble une lacune dans les publications de liturgie à l'usage du Canada. Il est le premier du genre et il restera, croyons-nous, longtemps le seul. Car il paraît bien difficile d'y reprendre quoique ce soit, comme aussi d'y ajouter quelque détail.

Ce travail est appelé à rendre service à tous les rédacteurs d'ORDO, qui ne peuvent bien disposer des solennités sans connaître parfaitement ces indulgents. Il sera aussi très utile à tous les prêtres—et ils devraient être nombreux—qui ne se contentent pas de suivre aveuglément, et sans raisonner, les indications

quotidiennes de leur ORDO, mais relisent de temps en temps ou les rubriques, ou un auteur qui les explique, et cherchent à se rendre compte de chaque détail. Ils s'intéresseront également aux indications des solennités qu'ils doivent ou qu'ils peuvent faire. Les prêtres qui enseignent la liturgie dans nos collèges y prendront sans doute un intérêt tout particulier.

La rencontre de plusieurs solennités en un même dimanche et le choix de l'une d'elles et l'anticipation ou la translation des autres sont souvent une cause d'hésitation et peut-être d'erreur. Quoique la question ne soit touchée par aucun des indults, la Congrégation a eu souvent l'occasion de s'en occuper, soit dans de multiples décisions particulières, soit dans un décret général. L'auteur ne pouvait passer cette question sous silence. Il l'a traitée d'une manière complète dans un appendice de dix pages, vu qu'elle ne ressortissait pas du commentaire des indults et n'aurait pu que l'allourdir.

Cette brochure se termine par des tableaux heureusement disposés qui font voir d'un coup d'oeil les diverses catégories de fêtes à solenniser. En offrant ainsi un résumé des principaux points touchés dans le commentaire, ils isolent quelques notions qu'ils gravent davantage dans la mémoire.

Cette disposition synoptique tient lieu de table des matières. Elle est suivie d'une table analytique. — *La Rédaction.*

Mgr L'ÉVÊQUE D'ARRAS

CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR

LA promotion que nous sommes heureux d'enregistrer est excellente. Cet acte de justice était, depuis longtemps, dans les vœux de tous ceux qui savent le rôle joué, face à l'en-

nemi, par
compagn

Cette
président
la confér
sie, avec l

Il ne c
de M. le r
L'évêque
l'armée e
Il a une
devoir qu
crosse cor

Et n'es
sonne, ac
justice, d
ministre
champ de
à un cons
gieuses?
raient là e
concours
tructions

Et tous l
tis, seront
à la peine.
ont pris
Arras au
inexorable
de. Il re
ténacité,
tenu. Il e

nemi, par le vaillant prélat, et les circonstances qui en ont accompagné la promulgation ne peuvent qu'ajouter à son prix.

Cette décoration a, en effet, un caractère militaire. M. le président de la République, suivi de cinq ministres, a bien voulu la conférer de ses mains, et c'est la ville d'Arras qui a été choisie, avec beaucoup d'à-propos, comme cadre de cette cérémonie.

Il ne déplaira pas, j'en suis sûr, à Mgr Lobbedey de tenir de M. le ministre de la guerre sa croix de la Légion d'honneur. L'évêque d'Arras est homme d'Eglise, certes! Mais il aime l'armée et il en est aimé. Il sait parler à un auditoire militaire. Il a une certaine façon de braver le danger et d'envisager le devoir qui en fait à la fois un soldat et un chef. Il porte la crosse comme d'autres portent l'épée.

Et n'est-ce pas un signe des temps que M. Poincaré en personne, accompagné de MM. les ministres de la guerre, de la justice, de l'intérieur, des finances, et de M. Denys Cochin, ministre d'Etat, ait donné l'accolade officielle, sur le même champ de manoeuvres, à un général, à un préfet, à un évêque, à un conseiller de préfecture, à deux magistrats, à deux religieuses? Ce sont toutes les forces vives de la nation qui figuraient là en raccourci. Et de fait, aurons-nous trop de tous ces concours pour suffire aux tâches d'aujourd'hui et aux reconstructions de demain?

Et tous les gens d'Arras, sans distinction d'opinions ni de partis, seront heureux que leur évêque soit à l'honneur là où il fut à la peine. Il y a des noms qui, dans la fièvre de cette guerre, ont pris aux yeux des peuples une signification symbolique. Arras aura ce douloureux privilège. Il marquera la limite inexorable où se sont brisées les vagues de l'invasion allemande. Il représentera tout ce qu'il y a, dans notre Artois, de ténacité, de froide résolution, de patriotisme ardent et contenu. Il convenait, vraiment, que le blason épiscopal qui porte

le lion de Flandre fût orné de la Légion d'honneur là où gît, invaincu, le lion d'Arras. CH. GUILLEMANT.

La Croix (de Paris) — 20 octobre 1916.

LA VENERABLE
MARIE DE SAINTE-EUPHRASIE-PELLETIER

DANS une note en date du 25 octobre, le correspondant romain d'un journal de Paris adressait à sa rédaction l'information que voici, touchant la cause de béatification de la vénérable fondatrice de nos Soeurs du Bon-Pasteur d'Angers. On ne la lira pas au Canada, et surtout à Montréal, sans un très vif intérêt.

“Hier, chez Son Eminence le cardinal Bisleti, ponent de la cause de la vénérable Marie de Sainte-Euphrasie-Pelletier, fondatrice des Soeurs du Bon-Pasteur, s'est tenue la “ congrégation ” des Rites antépréparatoire, dans laquelle les prélats et consultants théologiens ont examiné l'héroïcité des vertus pratiquées par cette vénérable servante de Dieu. ” — Rome, 25 octobre 1916.

On le voit, la cause chère à bien des coeurs, chez nous comme en France, progresse. Nous continuerons à prier, en union avec nos soeurs canadiennes, filles du Bon-Pasteur d'Angers, pour qu'elle arrive bientôt, cette cause, à la solution que nous désirons tous pour la joie et l'édification des excellentes religieuses qui font à Montréal, dans le silence et la piété, tant de bien aux âmes les plus dignes de pitié et de sympathie devant Dieu et devant les hommes. — E.-J. A.